

«Les vivants existent de leur plein droit, et n'ont pas à se justifier d'exister. Les mots «espèces nuisibles» et «mauvaises herbes» ne sont que le reflet d'un préjugé séculairement ancré, selon lequel les plantes et les animaux sont là pour nous servir ou nous réjouir, et que nous avons sur eux un droit discrétionnaire. Ces mots sont la traduction directe de notre égocentrisme (ou anthropocentrisme), de notre ignorance et de notre étroitesse d'esprit. Les animaux considérés comme nuisibles ne le sont que par nous, et il en est de même des herbes prétendues mauvaises.» Hubert Reeves.

Nous allons accentuer encore nos actions en faveur de la protection du milieu. Aussi, dans les années à venir, les fauches tardives, les programmes de gestion différenciée, les zones laissées délibérément en friche gagneront du terrain pour faire de notre ville un territoire toujours plus responsable.

Julien BORIE, conseiller municipal délégué.



UNE MESURE QUI VA DANS LE BON SENS POUR LA BIODIVERSITE

Revoir la NUIT

Depuis des milliards d'année, la vie est soumise à une alternance de jour et de nuit. Et la nuit y a-t-il de la vie ? Oui ! C'est même la majorité des animaux qui sont nocturnes au moins pendant une partie de leur cycle biologique. Cela concerne environ 28% des vertébrés (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons) et 65% des invertébrés (insectes, araignées, mollusques, crustacés, ...). Ces organismes sont totalement adaptés à l'obscurité qui constitue un critère de qualité indispensable de leur milieu de vie.

Aujourd'hui, l'éclairage artificiel nocturne représente une réelle menace pour cet équilibre. Il génère une pollution lumineuse qui touche de nombreuses espèces et de nombreux écosystèmes (terrestres, aquatiques, aériens). Les impacts se traduisent aussi bien par des modifications comportementales, une reproduction perturbée, des effets démographiques (des mortalités massives d'animaux) que par des rapports entre les espèces déséquilibrés. Pour prendre un exemple, la pollinisation est assurée en grande partie la nuit par des insectes et elle se retrouve alors compromise par la pollution lumineuse qui désoriente et piège ces mêmes insectes nocturnes. Or, la pollinisation est essentielle aux sociétés humaines puisqu'elle conditionne l'apparition de graines et de fruits, y compris ceux que nous mangeons.

Selon l'horaire d'extinction (le plus tôt possible), on peut aussi s'attendre à un retour d'espèces qui fuient la lumière et qui avaient ainsi très probablement déserté les espaces éclairés, comme certaines chauves-souris ou les vers luisants.

Elle permet également de retrouver un temps d'obscurité vital pour le repos des espèces diurnes et de la végétation.

Enfin, c'est aussi une mesure de solidarité écologique car elle supprime totalement pendant le cœur de la nuit tout halo lumineux pouvant nuire à des territoires voisins de plusieurs kilomètres par diffusion de la lumière.

Ainsi, la coupure en cœur de nuit est une stratégie gagnant-gagnant sur tous les plans : pour la facture énergétique, la visibilité du ciel étoilé, les paysages nocturnes, le sommeil des humains et la biodiversité !

Romain Sordello

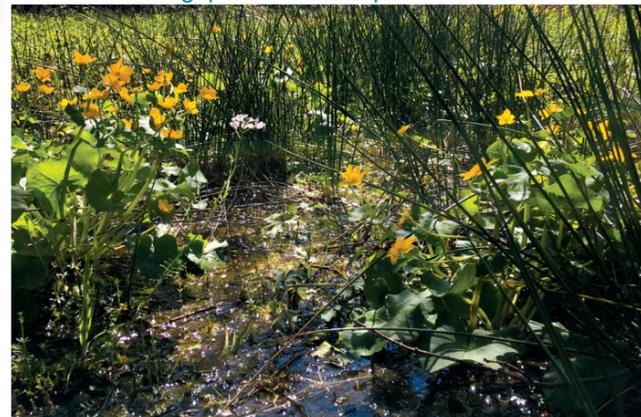
UMS PatriNat OFB-MNHN-CNRS.

OFB = Office Française de la Biodiversité / MNHN = Muséum National d'Histoire Naturelle / CNRS = Centre National de la Recherche Scientifique

LES ZONES HUMIDES DES RESERVOIRS D'EAU ET DE VIE A PRESERVER

Les zones humides sont des portions de territoire (de natures très diverses) caractérisées par la présence importante de l'eau. Elles fournissent à l'Homme des biens précieux et inestimables : de l'eau et des produits alimentaires. Ces milieux spécifiques abritent également une abondance d'espèces animales et végétales. Il est estimé que 50 % des oiseaux en dépendent et que tous les batraciens en ont besoin pour assurer leur cycle de vie. Côté plantes, selon les chiffres nationaux, près d'un tiers de la flore rare et menacée y est inféodée.

Il est également possible de répartir les zones humides dans deux autres grands groupes: les milieux à forte valeur écologique et les milieux ordinaires. Les premiers sont souvent de grandes surfaces, très riches en biodiversité et/ou rendent des services écosystémiques regroupant tout un panel de «fonctions» fourni gratuitement par la Nature (préservation de la ressource en eau, régulation des crues, soutien à l'étiage, atténuation des perturbations climatiques, diversité paysagère, etc.). Les seconds sont fréquemment considérés avec peu d'intérêt mais, additionnés sur un même bassin versant, ils offrent autant de services écosystémiques que certaines zones humides écologiquement remarquables.



Malgré leur importance vitale, les zones humides restent méconnues ou ignorées, voire mésestimées au point d'être effacées des territoires. La perte des milieux humides demeure un phénomène mondial. Même si les choses tendent à s'améliorer, la France n'échappe pas à ce problème. Entre 1960 et 1990, près de 50% de milieux humides ont été détruits. La superposition des menaces (urbanisation, intensification de l'agriculture, aménagement des cours d'eau, prélèvement d'eau, etc.) peut conduire à la disparition de ces milieux fragiles, spécifiques et complexes dont nous avons tant besoin.

Comprendre et respecter les zones humides, pour s'adapter plutôt que de lutter contre, apparaît comme une option qui bénéficierait à l'Homme et à l'ensemble du patrimoine naturel. C'est pourquoi la Municipalité de La Souterraine a engagé un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine pour essayer de mettre en pratique cette alternative. Les secteurs du Puycharraud, du Cheix et de la tour de Bridiers font l'objet d'études auxquelles est associé le service des espaces verts.

Véronique Daviaud, chargée de mission au CEN (Conservatoire des Espaces Naturels).
Source : <http://www.zones-humides.org>

Responsable publication Etienne LEJEUNE

Crédits Photos Pôle Animation

Administrateurs Delphine DELAIDE DGS, Jean Noël PINAUD DirCab

Conception Graphique JV Pôle Animation

Imprimeur AGI GRAPHIC 05 55 63 22 58

Merci aux contributeurs



EDITO

Chères Sostraniennes, chers Sostraniens,

Comme vous le savez, depuis quelques mois, le conseil municipal s'est doté d'une charte écoresponsable.

Cet outil est à la fois une aide à la prise de décision, un garde-fou, engageant à mesurer et à prendre en compte les aspects liés à l'écologie dans tout projet. Il permet également de générer le débat et de faire évoluer le prisme par lequel chaque élu envisage les actions au quotidien pour notre commune.

Parce qu'il nous faut collectivement mieux comprendre notre responsabilité sur notre milieu en nous interrogeant, en échangeant, en agissant et en rendant visible et lisible le fruit de ce travail, nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro de la « feuille éco » sostranienne. Cette lettre d'information thématique paraîtra deux fois par an et son ambition est multiple.

Elle permettra d'une part et dans un esprit de suite de mettre à l'honneur des pratiques vertueuses déjà activées sous les précédents mandats et bien souvent méconnues de beaucoup d'entre nous. En effet, si aujourd'hui nous ne pouvons que nous féliciter de nous être engagés il y a dix ans dans le zéro phyto, nombre de gestes quotidiens et souvent invisibles sont à l'œuvre au sein de la collectivité et témoignent de l'engagement de chaque agent.

Cette feuille sera par ailleurs un trait d'union transversal puisque donnant la parole aussi bien à des élus qu'à des chefs de services, à des agents ou à des partenaires spécialistes de questions écologiques.

Enfin au travers de quelques rubriques, elle permettra de faire le lien avec chaque citoyen en proposant des fiches thématiques à mettre en œuvre chez soi au quotidien.

À la veille du lancement public de notre Atlas de la Biodiversité Communale se donnant pour objectif de recenser l'ensemble de la faune et de la flore spécifique à La Souterraine, il nous a semblé de bon ton de dédier ce premier numéro aux espaces verts et à la biodiversité.

Pour une ville engagée par nature !

Etienne Lejeune
Maire de La Souterraine.

Julien Borie
Conseiller municipal délégué écoresponsabilité et économies d'énergies.



RETOUR SUR L'ENGAGEMENT ECOLOGIQUE ET SUR L'AGENDA 21

En 2011, dans le prolongement de sa politique ayant comme fils conducteurs la démocratie participative et le développement durable, la commune de La Souterraine s'est engagée dans l'élaboration de son Agenda 21.

Cette démarche a été l'occasion de recenser, mettre en cohérence et développer à court, moyen et plus long terme, des actions en matière de développement durable à l'échelle de la commune. Menée avec les acteurs du territoire et notamment les citoyens, cette démarche a permis de lancer de nombreuses actions afin de répondre à des objectifs stratégiques parmi lesquels la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de l'énergie ou encore la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

C'est dans ce cadre que de nombreuses actions ont été mises en lumière et engagées en faveur de la protection des milieux, des ressources et plus généralement de l'écoresponsabilité.



LA SOUT

N°1 - AVRIL 2021

Autant de projets réalisés ou en cours de réalisation qui démontrent bien que les actions inscrites à notre Agenda 21, il y a 10 ans, prennent tout leur sens aujourd'hui en terme de continuité dans le cadre de la politique mise en place depuis mars 2020.

- Poursuivre et généraliser la démarche «0 pesticide»
- Accompagner les Sostraniens vers une gestion raisonnée de leurs espaces naturels;
- Protéger les zones et milieux d'intérêt en termes de biodiversité via le PLUI;
- Réaliser un Atlas de la Biodiversité;
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur les équipements publics communaux;
- Réaliser des plantations économes en eau et utiliser la technique du paillage autour des plantations;
- Sensibiliser les sostraniens sur la ressource en eau et les accompagner dans la réduction de leur consommation;
- Installer des «hôtels à insectes» pédagogiques;
- Poursuivre la gestion durable de la zone humide de la Chapuisette;
- .../...

Jean Noël PINAUD, directeur de cabinet responsable pôle animation.
Florie BAUDET, responsable pôle urbanisme.



www.lasouterraine.fr



Commune de La Souterraine

FOCUS SUR QUELQUES MODES DE CULTURE ECORESPONSABLES

1. - Lutte biologique contre les insectes dans les serres

La lutte biologique consiste à lutter contre les parasites et autres ravageurs des végétaux de manière non chimique en utilisant des petites bêtes qui vont parasiter, dévorer etc. les indésirables.

2. - Fauchage raisonné et tardif

Le fauchage tardif est encore peu utilisé au sein de la collectivité, il concerne autant le service des espaces verts que le service voirie qui assure le fauchage des accotements et de quelques grands espaces. Il consiste à laisser monter en graines certaines zones végétalisées afin de préserver.

De nombreux insectes et autres petits animaux ont besoin que le cycle du végétal soit complet pour assurer leur développement.

3. - Diminution des jardinières

D'une manière générale, la culture hors-sol est grande consommatrice d'eau d'où le double intérêt d'une réduction importante du nombre de jardinières : une réduction considérable de la consommation en eau et un travail des agents réorienté sur d'autres missions.

4. - Entretien différencié

Dans le cadre de la protection du vivant, la gestion

différenciée de l'environnement consiste à gérer les espaces verts et naturels en milieu urbain et péri-urbain en fonction de différents critères. Un plan de gestion est établi et met en évidence un zonage des espaces à entretenir.

5. - Paillage des sols

Le paillage des sols est une technique que nous utilisons depuis de nombreuses années, cela consiste à recouvrir la surface du sol après plantation de substance organique. Ces dernières années nous utilisons essentiellement du paillage à base de miscanthus, produit non loin ainsi que notre propre broyage qui nous permet d'avoir une meilleure gestion de nos déchets verts.

L'intérêt de cette technique est multiple : limitation de l'évaporation des sols l'été maintenant ainsi une humidité et une réduction de l'arrosage, limitation de la pousse des adventices et enfin enrichissement du sol par cette matière organique qui se décompose grâce à l'action de la microfaune du sol.

Yannick FILLOUX, agent des espaces verts.



L'EAU ET LE POTAGER

1. Récupérer l'eau

L'eau de pluie : le récupérateur d'eau de pluie est une bonne solution d'économie d'eau pour jardiner. Il faut installer un ou plusieurs récipient(s) pour récupérer les eaux de toitures.

L'eau usée domestique : l'eau de lavage des légumes peut être récupérée et réutilisée pour arroser le jardin.

2. Biner autour des plantes

Le binage permet de retourner la terre de façon légère et superficielle (environ 2 cm d'épaisseur). La terre est plus perméable et les végétaux mieux irrigués.

3. Pailler autour des plantes

Le paillage permet de limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation. Le paillis réduit la température du sol au pied de la plante. La terre est humide plus longtemps et l'économie d'eau est de 40 %.

4. Arroser le matin ou le soir

Pour faire des économies d'eau, l'arrosage doit se faire tôt le matin ou le soir quand les sols sont moins chauds. Cette pratique permet de réduire l'évaporation.

5. Planter des légumes qui ont besoin de moins d'eau

Les haricots verts, les betteraves, les pommes de terre, les carottes, les asperges sont des légumes moins gourmands en eau.

Pour les tomates, un peu plus gourmandes en eau, il suffit d'avoir un arrosage régulier. De la mise en terre à la formation des fruits; un arrosage tous les 4 jours. Une fois les fruits formés, il est nécessaire d'arroser une fois par semaine. Si les conditions météorologiques sont favorables, il suffit d'arroser 1 fois tous les 15 jours. La meilleure eau pour arroser les tomates est l'eau de pluie.

6. Désherber régulièrement

Il ne faut pas laisser les mauvaises herbes boire l'eau des plantes du jardin.

7. Apporter de l'engrais

L'engrais permet de nourrir la terre et de retenir la fraîcheur. Si possible, il faut utiliser de la tourbe qui se comporte comme une éponge.

8. Adapter les contenants

Une plante dans un pot trop petit demande des arrosages fréquents. Si le contenant est plus grand, les arrosages peuvent être espacés.

Le SIASEBRE.



RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE AUX SERRES MUNICIPALES

La municipalité s'engage depuis plusieurs années dans une vaste réflexion sur les économies d'eau.

Une étude de l'EPTB Vienne / Agence eau Loire-Bretagne / Limousin environnement fraîchement rendue fait état d'un bon bilan sur nos installations et bâtiments municipaux.

Cette étude relève néanmoins des points d'amélioration sur les équipements sanitaires et une nécessité d'envisager des solutions de stockage des eaux pluviales afin d'épargner au maximum la ressource captée dans le sous-sol et les rivières. Si stocker de l'eau en grande quantité à l'échelle communale n'a guère de sens, et s'il faut de prime abord en reconsidérer les usages, les élus ont fait le choix en concertation avec les services d'implanter des récupérateurs d'eau à des endroits stratégiques.

Ainsi, une solution de récupération d'eau de pluie des

surfaces vitrées sera installée cette année au niveau des serres et permettra d'atténuer le stress hydrique des plantes lors des périodes compliquées.

Christophe MACOIN, responsable des espaces verts.

LA NATURE DANS VOTRE JARDIN !

Plus d'une quinzaine d'animations gratuites auront lieu à partir du samedi 22 mai 2021 jusqu'à la fin de l'année et durant tout l'été. Les thèmes sont riches et variés allant de la découverte des habitants des jardins à la rencontre des chauves-souris en passant par l'observation de la migration des oiseaux au sommet de la tour de Bridiers ou encore en scrutant les petites bêtes de nos mares. A l'automne, des animations « champignons » seront aussi programmées.

Notez bien la date du **samedi 22 mai 2021 !**

Lors de la fête de la nature vous aurez l'occasion de découvrir les animaux et les plantes spontanées qui peuplent le cœur de notre ville. Une exposition à Micro-folie sur la faune du Limousin sera accessible tout le mois de juin.

Lancement de l'opération « Qu'est-ce que tu as dans ton jardin ? »

L'idée : les Sostraniens volontaires proposent l'ouverture de leur jardin aux naturalistes locaux qui partageront leurs connaissances avec les visiteurs intéressés. C'est une belle occasion de mieux connaître la nature autour de soi et de la partager avec ses voisins et amis !

Une fiche inventaire de son jardin est disponible à la mairie pour commencer à participer activement.

Sophie MARNIER, Nathalie HOANG, conseillères municipales.

Infos sur www.la-souterraine.fr



ACTION SOUTENUE PAR



OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

LES INTERVIEWS

CHRISTOPHE MACOIN

RESPONSABLE DES ESPACES VERTS

► depuis combien de temps travaillez-vous aux espaces verts de la commune de La Souterraine ?

Je suis entré dans la collectivité au service espaces verts en 1989 en contrat aidé, je suis désormais responsable du même service composé de 11 agents avec une moyenne d'âge de 43,5 ans.

► Qu'est ce qui vous motive dans vos missions ?

Une évolution certaine a accompagné toutes ces années. La plus marquante me semble l'application de la Loi Labbé du 6 février 2014 encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires.

► De quelle action en faveur de l'écologie êtes-vous particulièrement fier ?

La collectivité a signé la charte "Zéro Pesticides" en 2011, voilà déjà 10 ans que plus aucun pesticide n'est utilisé sur le domaine public et privé de la commune comme par exemple dans le cimetière.

Une autre évolution est apparue pendant ces 30 années, c'est celle du fleurissement. Dans les années 2000, nous ne cultivions que des annuelles (entre 30 et 40 000 plants). En 2021 simplement moins de 10% d'annuelles agrémentent les espaces fleuris, les vivaces et arbustes accompagnent désormais les plantations de voirie, square et jardin public.

► Quelles sont les évolutions principales de votre métier depuis votre prise de fonctions ?

Toutes les méthodes culturales évolutives ont servi également à placer la commune au niveau "3 Fleurs" du Label des Villes et Villages Fleuris depuis 1997. Ce label désormais amplifie les actions pour la qualité de vie telles que les stratégies d'aménagement paysager construites sur les bases du PLUI, les actions envers la population (Jardins partagés), la gestion environnementale et la qualité des espaces (Atlas de la Biodiversité, ressources naturelles, gestion de l'eau et même l'effacement des réseaux).

► Quelle(s) action(s) vous semble(nt) particulièrement importante(s) à développer dans un avenir proche au sein des espaces verts ?

Il est très important de signaler notre travail avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin par le biais de convention de gestion des zones humides en milieu péri urbain (Travaux en cours à La Chapuisette et à venir sur les espaces humides de Bridiers et de l'étang du Cheix).

Pour finir j'aimerais porter haut et fort les couleurs de la ville vers la 4ème Fleur synonyme de reconnaissance nationale de toutes les actions menées comme dans la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, dans le patrimoine végétal et l'embellissement fleuri et ainsi que dans la démarche de valorisation de la commune.

YANNICK FILLOUX

AGENT DES ESPACES VERTS
RESPONSABLE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

► depuis combien de temps travaillez-vous aux espaces verts de la commune de La Souterraine ?

Je suis au service des espaces verts depuis le 1er juillet 2002. J'ai intégré la collectivité en avril 1998 en tant qu'emploi jeune « animateur environnement », après un an et demi, je suis « stagiaire » en tant qu'agent d'entretien affecté à l'entretien des stades et même gardien de stades. C'est 2 ans et demi après que je suis muté au service des espaces verts.

► Qu'est ce qui vous motive dans vos missions ?

Ce qui me motive le plus, c'est la multiplicité de mes missions au sein du service.

► De quelle action en faveur de l'écologie êtes-vous particulièrement fier ?

Sans hésiter, la fin de l'utilisation de désherbants chimiques à travers la ville, on passait de trop grandes quantités de produit dans le seul but d'exterminer « les mauvaises herbes ».

► Quelles sont les évolutions principales de votre métier depuis votre prise de fonctions ?

Depuis près de 20 ans, mon métier a complètement changé, la raison est la préservation de la nature et des ressources naturelles. Notre réflexion est orientée sur l'entretien des espaces verts et naturels différents en prenant en compte la biodiversité.

► Quelle(s) action(s) vous semble(nt) particulièrement importante(s) à développer dans un avenir proche au sein des espaces verts ?

Les actions qui me semblent importantes à développer dans un proche avenir au sein du service sont une préservation accrue de la biodiversité par une gestion raisonnée de nos espaces ainsi qu'une recherche continue d'actions visant à réduire notre consommation en eau.

